



INSTITUT INTERNATIONAL des NOUVELLES TECHNOLOGIES OF - CFA

4, Faubourg Alexandre Isaac 97 110 POINTE-à-PITRE

Tél : 590 690 95 01 07 / 0590 91 05 60

SIRET : 918 805 342 00014 - Code APE : 8559A

D.A numéro 01 97 34666 97 Numéro UAI : 9711342G

FICHE TECHNIQUE

BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE)

☐ **Etudiant en formation initiale**

☐ **Salarié en Alternance**

Le secteur de la propreté et des services associés est en plein essor car ce secteur de service est au centre des préoccupations des particuliers, des entreprises et des collectivités.

Le BTS Métiers des Services à l'Environnement - BTS MSE forme des techniciens supérieurs spécialisés dans l'organisation et la réalisation de prestations de services, dans les domaines de la propreté urbaine, de l'assainissement, de la gestion des déchets, de la propreté et de l'hygiène des locaux et plus généralement dans le domaine de l'entretien du cadre de vie et de l'environnement.

Outre la recherche et la négociation de marchés, il peut concevoir un produit adapté aux besoins d'un client, organiser le travail sur site et contrôler la qualité du service. Les connaissances acquises dans le cadre du BTS lui permettent de gérer les moyens d'exploitation (budget, comptes...) et de production (personnel, matériel...).

En fonction de la demande du client, il définit le service à apporter et met en adéquation les moyens techniques et humains à apporter. Il assure ensuite le suivi de la prestation de service, du budget et veille au respect des normes.

Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour diriger une opération exceptionnelle, urgente ou délicate (catastrophe écologique, site difficilement accessible...).

Le diplômé occupe des postes à responsabilités dans des entreprises de services, des services généraux d'entreprises (tous secteurs d'activités), des collectivités territoriales, des établissements publics ou des administrations. Il peut exercer ses activités sous la dénomination de : responsable de secteur, chargé d'études (faisabilité, études techniques et économiques), animateur qualité, sécurité, environnement, développement durable, chef de projet environnement, adjoint au responsable des services généraux.

Ce BTS se prépare en formation initiale mais aussi en alternance dans des établissements publics et privés.

Objectifs du BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE)

Préparer un BTS Métiers des Services à l'Environnement, c'est se former aux métiers de :

- Responsable de secteur : vous recherchez les solutions pour réaliser et optimiser les prestations conformément aux objectifs. Vous assurez le suivi des travaux, coordonnez l'organisation de plusieurs sites et participez à l'action commerciale.
- Adjoint au responsable des services généraux : vous gérez des projets techniques, vous administrez la logistique, étudiez la rentabilité et coordonnez la qualité. Vous assurez également les relations commerciales

Les connaissances acquises dans le cadre du BTS MSE permettent aux diplômés de gérer les moyens d'exploitation et de production, et de diriger une opération exceptionnelle, urgente ou délicate, comme une catastrophe écologique.

Publics concernés

Étudiants, salariés, demandeurs d'emploi

Niveau et prérequis

Accessible au titre de niveau 4 (Bac)

Critères d'admission

- * S'intéresser aux métiers de la propreté, de l'assainissement et de la valorisation des déchets
- * Etre fortement sensibilisé aux enjeux environnementaux et à la préservation du cadre de vie,
- * Etre capable de définir un ensemble d'actions visant à satisfaire les clients de l'entreprise,
- * Avoir un vrai sens de l'organisation, et savoir être méthodique et rigoureux,
- * Aimer la biologie, les technologies, et les industries orientées vers les activités de traitement des déchets,
- * Savoir manager des équipes sur le terrain,
- * Aimer les métiers de contact et tout ce qui concerne la communication avec les clients...

De plus, les candidats doivent posséder les aptitudes suivantes :

- Des qualités personnelles : Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences relationnelles, d'autonomie et d'organisation, permettant de s'investir dans des projets collectifs
- Des compétences générales : S'exprimer correctement à l'écrit et à l'oral, pour s'inscrire dans un travail en équipe et pour échanger avec les professionnels du secteur
- Des savoirs professionnels à acquérir lors de la formation dans les domaines scientifiques et technologiques ou professionnelles

L'entrée se fait sur entretien de motivation et dossier.

En alternance, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Moyens pédagogiques

Cours en présentiel et distanciel

Cas d'entreprises et mises en situation

Travaux de groupe, activités de recherche et visites entreprises

Ateliers de développement personnel, Ateliers digitaux

Examens blancs pour les écrits ainsi que pour les oraux

Mise à disposition de plateformes et ressources pédagogiques en ligne

Accompagnement par un Responsable Formation dédié et un tuteur / maître d'apprentissage en entreprise

Outils pédagogiques

- Salle dédiée
- Tableaux connectés
- Ordinateurs
- Accès internet

Modalités d'évaluation

- Test d'évaluation à l'entrée en formation sous forme de QCM,
- Test d'évaluation après chaque séquence sur la base d'exercice pratique, d'études de cas
- Contrôles en Cours de Formation (CCF) écrits et oraux
- Entretien individuel au milieu de la formation
- Dossier professionnel
- Entretiens tripartites de suivi en entreprise
- Conseils de classe semestriels
- Examen blanc en milieu de formation
- Test d'évaluation finale ou sommative
- Examens blancs dans les conditions de la certification
- A l'issue du cursus, le centre procédera à une évaluation

Programme

Polyvalente, elle articule enseignements généraux et des enseignements professionnels et technologiques :

Communication et techniques de management : 2h (1ère année), 3h (2ème année)

Sciences et technologies des systèmes : 5h (1ère année), 4h (2ème année)

Technologie professionnelles : 8h (1ère année), 6h (2ème année)

Système qualité, sécurité, environnement ; responsabilité sociétale et développement durable : 2h (1ère année), 3h (2ème année)

Connaissance des milieux professionnels : 3h (1ère année)

Gestion économique et développement de l'activité : 1h (1ère année), 2h (2ème année)

Langues vivantes : 2h (1ère année, 2ème année)

Sciences physiques et chimiques : 2h (1ère année, 2ème année)

Biologie, microbiologie et écologie appliquées : 5h (1ère année), 3h (2ème année)

Projet professionnel : 5h (2ème année).

Méthodes pédagogiques :

La méthode pédagogique que nous développons au sein du centre est une méthode où se combinent la méthode traditionnelle (transmissive) où le formateur apporte un savoir, mais n'est pas le seul détenteur du savoir et une méthode plus active qui implique l'apprentissage par l'expérience c'est à dire où le stagiaire « Apprend en faisant », il passe du savoir au savoir-faire.

Nous plaçons les apprenants au cœur du processus d'apprentissage et nous leur permettons d'être cognitivement actifs au-delà de la lecture d'un texte ou de l'écoute d'un exposé.

La formation est dispensée en face-à-face avec une alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques, complétés par une mise en œuvre des savoirs, des savoir-être et savoir-faire en entreprise.

Ces modalités peuvent être adaptées en cas de besoin : alternance de formation en présentiel et distanciel, avec l'utilisation d'une plateforme de formation à distance permettant la continuité de la formation

En mettant en œuvre ces méthodes, notre objectif est :

- de développer la capacité d'innover, de collaborer et de résoudre des problèmes ;
- de soutenir l'aptitude à apprendre de façon autonome ;
- de solliciter un engagement et une implication réels du stagiaire ;
- de favoriser des apprentissages durables ;
- d'augmenter le plaisir d'apprendre.

La taille varie en fonction des besoins : Temps de travail individuel, en sous-groupes et en groupe entier.

Handicap

Les modalités pédagogiques de la formation peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap.

IINTECH accompagne les publics en situation de handicap afin de leur faciliter l'accès aux locaux et leur apporter des aménagements adaptés tout au long de leur parcours scolaire.

Contact :

Référent handicap

Téléphone : 0590 91 05 60

Mail : referent@iintech.fr

Equipe pédagogique

En charge de l'enseignement : équipe de formateurs expérimentés et d'intervenants professionnels

En charge de suivi : formateur référent, responsable pédagogique, maître d'apprentissage en entreprise

Des correspondants administratifs pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers

Diplôme et Certification

Le BTS MSE est une formation en deux ans, qui délivre un diplôme d'état bac+2, de niveau 5 au RNCP.

Préparation au Brevet de Technicien Supérieur – Diplôme d'Etat délivré par le MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Préparation au titre RNCP 20692

Rythmes

Alternance : 3 jours en entreprise / 2 jours en formation

20 semaines minimum en centre / 32 semaines en entreprise

Durée

2 ans

Effectif

Minimum 5 - maximum 15 stagiaires

Coût de formation

- ✓ En alternance : Formation 100% financée par l'entreprise et les opérateurs de compétences
- ✓ En initial : 3.800 € par année

150€ frais de services (à payer à l'inscription) : Ces frais permettent au centre de formation de vous fournir l'accès à la plateforme dédiée.

Rentrée

Inscriptions Juin à septembre

Rentrée courant septembre

Débouchés du diplôme

Une fois diplômé, vous pouvez occuper des postes à responsabilités dans des entreprises de services, des collectivités territoriales, des établissements publics ou des administrations, en tant que chef de projet environnement, chargé d'études, responsable de secteur...

Evolution professionnelle

Le diplômé occupe des postes à responsabilités dans des entreprises de services, des services généraux d'entreprises (tous secteurs d'activités), des collectivités territoriales, des établissements publics ou des administrations. Il peut exercer ses activités sous la dénomination de : responsable de secteur, chargé d'études (faisabilité, études techniques et économiques), animateur qualité, sécurité, environnement, développement durable, chef de projet environnement, adjoint au responsable des services généraux.

Le diplômé du BTS Métiers des Services à l'Environnement - BTS MSE est un professionnel qui travaille dans les secteurs de :

- la propreté et l'hygiène : nettoyage classique, nettoyage en milieu contrôlé,
- les prestations associées à la propreté,
- la propreté urbaine et le nettoyage
- la collecte, le tri et la valorisation des déchets,
- l'assainissement : maintenance des réseaux et ouvrages d'eaux, nettoyage et dépollution de sites industriels.

Le titulaire du BTS Métiers des Services à l'Environnement - BTS MSE est un spécialiste. Il organise et réalise des prestations de services dans les domaines de l'entretien du cadre de vie et de l'environnement.

Il occupe des postes à responsabilité managériales dans les organisations spécialisées dans l'environnement et l'entretien du cadre de vie : Entreprises de services, Service Qualité – Sécurité – Environnement des entreprises (industrie, agro-alimentaire, hôtellerie, restauration, ...), Collectivités territoriales, établissements publics, établissement de soins, administrations.

Le BTS MSE forme des professionnels dont les principales compétences sont les suivantes :

- élaborer des prestations de services conformes aux besoins exprimés par les clients et au cahier des charges,
- mettre en place, organiser et gérer les solutions techniques nécessaires à la réalisation des prestations,
- assurer le suivi des prestations et mettre en œuvre les opérations de maintenance,
- manager les équipes opérationnelles.

Le titulaire du BTS MSE exerce ses fonctions dans le respect des normes et des réglementations françaises et européennes du secteur Environnement (normes ISO, MASE, certifications...) et participe au développement de l'activité de l'entreprise ou de la collectivité dont il dépend.

Le diplômé de ce BTS environnement exerce principalement ses activités dans ces secteurs :

Assainissement : dépollution de l'eau, gestion et maintenance des réseaux d'assainissement, des procédés de traitements de l'eau, des stations d'épuration,...

Gestion des déchets : mise en place de filières de gestion, de techniques de collecte, de traitement, de valorisation, appliquées aussi bien aux déchets ménagers, qu'aux déchets des entreprises,

Hygiène – Propreté : choix et mise en place de techniques de nettoyage classiques, industrielles, en milieu contrôlé (choix des produits chimiques, des techniques de désinfection,...).

L'activité du titulaire d'un BTS Métiers des Services à l'Environnement - BTS MSE nécessite qu'il soit en "veille permanente" afin de suivre et se former aux évolutions scientifiques, techniques et économiques de son secteur d'activité. Il doit développer les compétences nécessaires afin de :

- respecter les exigences réglementaires liées à l'activité professionnelle,
- faire preuve d'autonomie, de réactivité et avoir le sens des responsabilités pour faire face à la diversité des activités techniques, organisationnelles et situations managériales,
- faire preuve de rigueur et d'organisation,
- mettre en œuvre des pratiques professionnelles impliquant des approches globales clients-usagers-prestataires notamment au regard des exigences du développement durable.

Dans son travail, le diplômé du BTS Métiers des Services à l'Environnement - BTS MSE est amené à :

- définir, sur la base d'une commande, le service à apporter en termes de résultats, procédés et moyens,
- organiser et mettre en place les structures d'exploitation et en assurer le suivi et l'évaluation, dans le respect d'un budget,
- encadrer les équipes opérationnelles : gestion et animation,
- veiller à la conformité aux systèmes de management de la qualité, de l'environnement... (normes ISO...),
- contribuer à l'innovation et au développement de l'activité.

Poursuite d'études

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licences pro de même spécialité ou en école d'ingénieur.

Que deviennent les apprenants après cette formation ?

Pour l'apprentissage

27 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié du privé)

60 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)

13 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, service civique, à l'étranger, indépendant, etc.)

Données issues du dispositif InserJeunes 2021

Contacts

Téléphone : +590 690 95 01 07

Email : direction@iintech.fr